

Directeur de la publication : A. Waché, président ligue Rhône Alpes Aviron - Composition, mise en page, scans : A. Quoëx



CALENDRIER
du mois de MAI



- 1, Challenge du Jeune Rameur CD 74 à Talloires
- 1, Randonnée traversée de Lyon
- 3/4, 100 ans de l'Aviron Romains et Péageois
- 8, Randonnée des castors Drôme/Ardèche
- 10/11, Régate Internationale de Savoie et Universitaire - Aiguebelette
- 17/18, Championnats de France UNSS/FNSU
- 21, Brevet d'Or compétition - Nord
- 24, Brevet d'Or compétition - Sud
- 28, Brevet d'Or compétition - Centre
- 25, Régate Villefranche + Chpt Rhône minimes/cadets
- 31, Trophée Jeune Rameur (3) du 26-07

CHAMPIONNATS DE FRANCE
"Juniors/Seniors" bateaux courts

Les 11/12 avril, se sont déroulés à Cazaubon (Gers) les Championnats de France, juniors et seniors en bateaux courts. Les médaillés Rhône Alpes :

- **1 médaille d'Or** : AUN Lyon, F. Solforosi en HSPL2-
- **5 médaillés d'Argent** : Meyzieu, J. Coeffic en HS1x, AUN Villefranche, B. Baratin en HJ1x, AUN Lyon, W. D'Erceville-I. Bourennaret en HJ2-, AC Aiguebelette, B. Dorfman en FSPL1x, AC Aiguebelette, E. Rubaud-J. Laffez en FS2-
- **2 médaillés de Bronze** : SN Tain Tournon, J. Pouge et CN Annecy, F. Tilliet en HSPL2-, A Grenoble, E. Jonville-C. Duret en HJ2-.
- **Les 7 rameurs seniors** de la Ligue Rhône Alpes d'Aviron sélectionnés pour la 1ère manche de la Coupe du monde, du 9 au 11 Mai à Munich : F. Solforosi • J. Coeffic • F. Duffour • T. Delagarde • J. Pouge • F. Tilliet • L. Jacquot



Le podium du 2-HSPL

STAGE de LIGUE

Cadets Lac de Laffrey / Juniors Lac de Villerest

Cette année le stage cadets (es) pour la préparation à la Coupe de France MAIF, s'est déroulé du 22/25 avril. 24 rameurs cadets et 20 rameuses cadettes + 5 barreaux étaient présents pour ramer dans les 8 embarcations (2 huit garçons, 2 quatuors de couple garçons, 1 huit filles, 3 quatuors de couple filles)

Au stage juniors, garçons et filles qui a eu lieu sur le plan d'eau de Villerest à la même date (13 rameurs juniors et 13 rameuses Juniores + 1 barreuse ont participé pour ramer dans le huit et le quatre de couple, garçons et filles).



Trophée MAIF

Coupe de France MAIF : Le show Rhône-Alpin

Convivialité, bonne humeur, conditions de course optimales, températures printanières voir estivales... Tous les ingrédients pour faire de cette coupe de France MAIF 2008 une belle manifestation sportive. Et pour assurer le spectacle de ce «printemps de Bourges à l'aviron», la ligue de Rhône-Alpes a fait parler la poudre en remportant 13 médailles, dont six en or sur les 12 possibles. La ligue Rhône Alpes était présente en 8+ et 4x Cadets garçons, en 8+ et 4x Cadettes filles, en 8+ et 4x Juniors (garçons/filles), en 8+ et 4x Seniors garçons, en 8+ et 4x Seniors filles.

La ligue Rhône Alpes présente dans toutes les finales A, sur 18 bateaux engagés, 18 bateaux bateaux en finale.

Ligue Rhône Alpes : 6 médailles d'Or • 4 médailles d'Argent • 3 médailles de Bronze • 2 places de 4ème • 2 places de 5ème • 1 place de 6ème.

Catégorie cadets : 1er, 2ème en 4x - 2ème / 3ème en 8+ garçons • 1er, 2ème / 4ème en 4x - 5ème en 8+ filles.

Catégorie Juniors : 1er en 4x / 3ème en 8+ garçons • 4ème en 4x / 2ème en 8+ filles

Catégorie Seniors : 1er, 6ème en 4x et 1er, 2ème en 8+ garçons • 4ème en 4x et 2ème en 8+ filles.



Chapiteau Rhône Alpes et les rameurs à la coupe de France

La région Rhône Alpes remercie les bénévoles

Sans les milliers de bénévoles qui font vivre les clubs ou les structures associatives, le sport ne serait pas le phénomène de masse qu'il est aujourd'hui.

Dirigeants, arbitres, éducateurs, accompagnateurs... ils sont ainsi plus de 250 000 en Rhône-Alpes. Engagés au sein de plus de 17 000 clubs et associations, ils mettent au service des autres, leur temps, leur énergie, leurs compétences.

En 2007, 16 500 bénévoles rhônalpins ont été invités par la Région. Pour leur rendre hommage et valoriser leur action, le Conseil régional leur offre un accès privilégié et gratuit à certaines manifestations sportives se déroulant en Rhône-Alpes.

Lors de la dernière Coupe du Monde de Rugby, la Région a ainsi acquis plus de 5 600 places pour les distribuer aux bénévoles du sport, aux publics éloignés de la pratique sportive ou encore aux lycéens.

Plus récemment, 750 Rhônalpins ont pu assister aux matchs organisés à Lyon dans le cadre du Mondial de handball féminin : 575 dirigeants bénévoles du sport rhônalpin (dirigeants et encadrants de clubs, jeunes bénévoles, entraîneurs et accompagnateurs), 100 lycéens licenciés UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), 50 jeunes porteurs de Carte M'ra licenciés dans un club de handball, 25 sportifs de haut niveau des centres de formation et 50 universitaires.

Annulation Rando Loire Aventure

Suite à une interdiction temporaire d'utilisation des écluses sur le Cher, les organisateurs de la Rando Loire Aventure prévue les 31 mai et 1er juin prochain se voient contraints d'annuler leur manifestation.

Formations dispensées par chaque CDOS au niveau départemental

- Le CDOS de l'Ain travaille en partenariat avec le Réseau d'Accueil et d'Information aux Associations de l'Ain et propose :

- sur le fonctionnement général associatifs
- en informatique et multimédia
- sur les thématiques propres au sport à l'éducation

Plus de détails, CDOS Ain au 04 74 45 11 27

- Le CDOS de la Drôme propose :

- en informatique
- en juridique, gestion et communication
- sur le secourisme
- sur l'handicap

Plus de détails, CDOS Drome au 04 75 55 06 73

- Le CDOS de La Loire propose :

- sur les principes de l'association
- comment gérer une équipe en association
- sur la gestion de projet
- sur les financements
- sur la comptabilité associative
- en communication
- en informatique

Plus de détails, CDOS Loire au 04 75 59 56 00

- Le CDOS de la Savoie propose :

- sur la gestion d'une association
- sur l'association-employeur
- en informatique
- en communication
- sur les jeunes dirigeants
- en médical et secourisme

Plus de détails, CDOS Savoie au 04 79 85 50 41

Le CDOS de la Haute-Savoie propose :

- en informatique
- sur le financement associatif
- sur la comptabilité
- sur le sport & violence chez les jeunes

Plus de détails, CDOS Hte-Savoie au 04 50 67 41 70

- Le CDOS de L'Isère propose :

1- Formation des dirigeants sportifs (Responsable Jean-Luc Blanchon)

Thèmes Abordés :

- organisation du mouvement sportif,
- comptabilité – finance (bilan/compte de résultat)
- dopage et assurances
- principales règles juridiques et sociales
- communication, animation de groupes et conduite de réunion

2- Formation des dirigeants employeurs du secteur associatif (Responsable Philippe BINGERT)

Thèmes Abordés :

- la relation entre bénévole et salarié
- la responsabilité du dirigeant employeur
- développer l'association pour pérenniser l'emploi
- outil de gestion et suivi financier

3- Actions menées en partenariat avec les O.P.C.A. pour augmenter les compétences des salariés (Responsable Catherine Janvier, CRIB)

Thèmes Abordés :

- maîtrise de l'outil informatique (E.B.P) dans la comptabilité
- maîtrise des moyens de communication électronique : site internet, lettre électronique, publication divers.

Plus de détails, contactez CDOS Isère, 04 38 24 03 60

INFOS • INFOS • INFOS • INFOS

La Ligue à embauché un technicien sportif régional administratif à mi temps, à partir du 5 mai, Christelle CLAUDE.

A l'AUNL baptême d'un bateau, le 19 avril dernier, au nom de Pierre Julien Meunier, décédé récemment.

De nombreux clubs de Rhône Alpes cherchent de l'encadrement pour la saison prochaine, soit à temps partiel, soit à temps plein, soit dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour accompagner la formation la ligue peut transmettre les candidatures.

Aide FFSA à l'acquisition de matériel

Dans le cadre des aides à l'acquisition de matériel de sécurité et du partenariat avec la société Yamaha, la FFSA étend ses offres à des coques semi rigides de marque Marvel ou Tempest équipées de moteur 40 CV ou 50 CV.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter Aude POMMELET à la FFSA.

• AIX LES BAINS • CONFERENCE sur le DOPAGE

A l'initiative du Comité de Savoie d'aviron et de la Commission Jeunes de l'Entente Nautique, une cinquantaine de parents, rameurs et entraîneurs savoyards ont participé le vendredi 21 mars à une réunion de sensibilisation sur le Dopage. Même si l'aviron est encore un sport relativement protégé puisqu'en 10 ans, une seule rameuse tricolore a été contrôlée positive, le dopage est un sujet qui ne doit pas rester tabou pour les sportifs.

Animée par Albert Cadet, Président de la Commission Médicale du CDOS, cette soirée d'échange a donc

permis d'éclaircir plusieurs zones d'ombre notamment en terme de réglementation en cas de contrôle sur une compétition ou à l'entraînement. Gérard Bichet, le CTS départemental, expliquait notamment que l'aviron avait la chance d'être fortement contrôlé et ceci autant à l'échelon international que départemental. Albert Cadet terminait son intervention en annonçant l'ouverture prochaine d'un centre médico-sportif destiné aux athlètes des bassins Aixois et Chambérien au Centre Hospitalier de Bassens.

Une soirée intéressante, où les différents intervenants, autant du monde sportif que médical ont parfaitement réussi à faire passer le message clair que le dopage ne peut en aucun cas se conjuguer avec éthique sportive.



Le comité départemental d'aviron de la Haute-Savoie et le Cercle Nautique de Talloires organisent le Jeudi 1er Mai 2008, le traditionnel "Challenge du Jeune Rameur" sur le bassin de TALLOIRES, Lac d'ANNEYCY.

Ce challenge est l'occasion pour nos plus jeunes rameurs de pouvoir se mesurer avec d'autres rameurs.

Cette année sera la trentième édition et pour cette occasion le trophée, attribué au club vainqueur, change de nom : Il honorera désormais notre célèbre champion : Émile CLERC.

CONCOURS "FEMMES et SPORT"



La direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports Rhône-Alpes et le Comité Régional Olympique et Sportif Rhône-Alpes, en partenariat avec le quotidien le Progrès organisent le concours "Femmes et Sport"

L'objectif de ce concours est de promouvoir l'image, la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives et leur accès aux responsabilités (*fonctions électives ou d'encadrement à titre professionnel ou bénévole*), en France, notamment dans les quartiers urbains sensibles. Vous pouvez participer à l'une de ces trois catégories :

Le prix "sport au féminin" (4 000 euros) qui récompense la meilleure stratégie ou action menée par une ligue, un comité départemental ou un club sportif en matière de féminisation des postes à responsabilités (*fonctions électives ou d'encadrement à titre professionnel ou bénévole*) et / ou de développement de la pratique – physique et sportive – féminine

Le prix "sport, filles et cités" (4 000 euros) qui récompense la meilleure stratégie ou action en matière de développement de la pratique – physique et sportive – féminine ou mixte (hommes / femmes) dans les quartiers urbains sensibles (projet individuel ou mené par une mairie ou un club sportif)

Le prix "sport, le coup de cœur" (2 000 euros) qui récompense une personne pour son parcours et son investissement exemplaires, au plan territorial, en qualité de bénévole sur cette thématique, quelle que soit la nature de son engagement (*dirigeant(e), arbitre, sportif(ve), éducateur(trice)...*). Plus d'infos :

<http://www.drdjs-rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr/>

RHON'AVIRON MINIMES 2008

Le grand jour est enfin arrivé, ou une soixantaine de jeunes minimes de 7 clubs du Rhône ont répondu à l'invitation du CDAR, pour ce premier Rhon'Aviron.

Le club support de Villefranche sur Saône, a apporté un soutien logistique important dans la mise en place des structures permettant la réalisation de cette journée. Des clubs ont aussi apporté leur concours avec la mise à disposition de bateaux pour les activités sur l'eau, et la participation de certains de leurs membres.



Accueil à 8 h 30, les quatre groupes d'une quinzaine de jeunes, ont été formés et placés sous la responsabilité des cadres de l'équipe technique départementale. La remise de Tee-shirts offert par le conseil général du Rhône, à chacun des participants, et l'équipe technique qui a reçu officiellement sa tenue constituée d'un sweat. Chaque groupe passait par des ateliers divers, propres à initier les prétendant au brevet d'or option compétition, gage de leur capacité à participer aux championnats de France de leur catégorie. Un atelier vidéo avec travail technique sur le geste du rameur, un atelier bateaux longs, permettant aux jeunes de trouver le plaisir de ramer en huit pour celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de le faire dans leurs clubs, mais aussi de ressentir une nouvelle expression avec des coéquipiers nouveaux, permettant ainsi de préparer un parcours ultérieur, de rameurs de collectifs. Un atelier informant aussi des règles d'arbitrage auxquelles ils seront confrontés durant leur carrière de rameurs. Enfin un dernier atelier avec réalisation d'un parcours alliant maîtrise des manoeuvres, du départ en course, et les phases d'embarquement et débarquement.

Joyeuse journée animée par la dynamique de l'âge, et qui fut aussi ponctuée par un repas pris en commun sous chapiteau. Cette journée se termina par les opérations nécessaires de démontage, rangement du matériel, et chargement des bateaux sur la remorque.

Une collation constituée de chocolat chaud et de gateaux concluait ce premier rassemblement qui a fait dire au président Michel MATHEY, que la réussite de celui-ci appellerait forcément au renouvellement de l'expérience.

Régate de VILLEFRANCHE

L'AUNV organise ses régates bisannuelles le 25 mai prochain. A cette occasion, nous renouvelons le challenge *Gilles Fleureton* qui récompense le club ayant emporté le plus de points. Les programmes des courses vous parviendront très prochainement. Venez nombreux !!! Cette régata sert de support au Championnat indoor du Rhône Minime-Cadet.

“L’Aviron de l’Antiquité à nos jours”

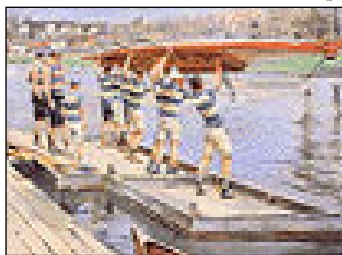
– Chapitre 4 –

Les courses à virages, qui se pratiquent en mer et en rivière, sont des spectacles populaires. Des prix en espèces récompensent les vainqueurs et le public participe à des paris mutuels. 1857 voit l'apparition de «*jockeys d'eau*», mercenaires de course, véritables professionnels sous la férule de bourgeois argentés. Les grands quotidiens relatent les duels nautiques des équipes les plus célèbres comme «*La Sorcière des Eaux*» ou «*Le Duc de Framboisie*» qui utilisent la presse pour lancer leurs défis «à tous les rameurs de France».



À Paris, il faut attendre 1853 pour qu'apparaisse la première «Société des Régates Parisiennes» (S.R.P.). Celle-ci est à l'origine de bien des progrès, et entend donner une direction unique au canotage en France. Ses buts sont d'encourager «le goût des courses nautiques» en organisant des régates, de parrainer la création de sociétés en province (30 jusqu'en 1869) et de discipliner le canotage.

Une réforme hardie est entreprise grâce à une réglementation nouvelle, notamment sur le matériel. Construit uniquement en chêne, il peut dorénavant être fabriqué en toutes espèces de bois ou matière, et ceci avec des mesures moins contraignantes. Les embarcations sont divisées en plusieurs séries (les canots à 4 ou 6 rameurs, les yoles et les skiffs). Très rapidement, et dès 1856, on n'en distingue plus que deux sortes :



- les embarcations armées de portants **outriggers**.
- les embarcations sans portant **yoles franches**.

Il y a désormais des courses à un, deux, quatre, six ou huit rameurs. On érige le principe des courses en bord à bord. C'est le début de la confection du programme indiquant après inscription et tirage au sort, l'ordre des départs et les numéros de ligne. Le Rowing Club de Paris devient l'agent de cette nouvelle orientation sportive en créant le championnat de la Seine en skiff. La première édition est remportée par Frédéric LOWE en 1853.



En 1867, les «*rowingmen*» obtiennent la récompense de leurs efforts : les pouvoirs publics confient à la SRP et au Rowing Club l'organisation des régates de l'Exposition universelle de Paris. Le succès de ces courses fait de Paris la capitale de l'aviron.

Le Second Empire correspond à un âge d'or car, hormis les courses hippiques, les régates sont sans concurrence, elles représentent le sport spectacle. Dès 1860, le grand mouvement en faveur de l'amateurisme prend l'ascendant sur les professionnels en gommant progressivement les dérives et tricheries liées à l'obtention des prix en espèces.

Une fédération de sociétés d'aviron 1870-1960

De l'orée du siècle à la première guerre mondiale

Après la défaite de la guerre franco-allemande de 1870, l'esprit de revanche suscite un essor du mouvement sportif et associatif qui profite à l'aviron. Cinquante sociétés sont fondées de 1872 à 1882. À cette époque, elles sont souvent omnisports ; l'aviron se pratique à côté des «sports conscriptifs» (tirs, escrime gymnastique militaire...) et des nouveaux sports athlétiques comme le rugby, le football, le tennis ou le vélo.



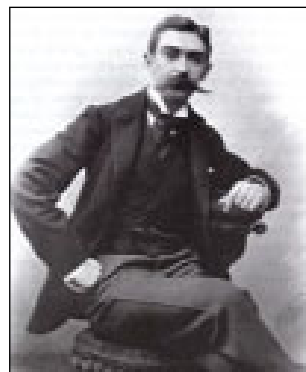
D'autres regroupent sous un même fanion tous les sports nautiques de leur ville.

En réaction à la domination des rameurs parisiens, les clubs de province se regroupent en fédérations avec leurs propres règlements. Leurs différents codes des courses (définition des embarcations, catégories de rameurs...) rendent difficile et houleux le déroulement de la moindre régates et freinent tous les projets de fédération nationale. Pourtant depuis la fin des années 1870, les tentatives d'union ne manquent pas. Mais tous les congrès et les conventions échouent sur la question des «amateurs».

Tous les groupements excluent du statut «amateur» les professionnels de l'eau comme les mariniers, pêcheurs ou constructeurs d'embarcations de plaisance, mais aucun accord ne semble possible sur les prix en espèces. Faut-il les refuser en les dénonçant comme un salaire déguisé ou les accepter comme un moyen de financer des embarcations onéreuses? Ces querelles affaiblissent et discréditent l'aviron, d'autant que des sports comme la gymnastique possèdent déjà une structure nationale qui leur permet d'être les interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics.

Cette situation amène les dirigeants des trois fédérations les plus importantes à signer une «trêve diplomatique» qui fait naître la FFSA, Fédération Française des Sociétés d'Avion, en 1890. Dès lors, l'organisation de championnats de France devient possible.

Certains groupements régionaux n'ont pas encore décidé de rejoindre la FFSA qu'une fédération internationale voit le jour en 1892. La Belgique, l'Italie, la Suisse et la France fondent la Fédération Internationale des Sociétés d'Avion. Les régates royales d'Henley, considérées comme l'un des «temples de l'aviron», sont quasiment interdites aux rameurs amateurs du continent. En effet, la définition anglaise de l'amateur exclut ouvriers et travailleurs manuels. Face à cet ostracisme, la FISA crée des championnats d'Europe ouverts aux nations.



La FFSA participe à la renaissance des Jeux Olympiques car Pierre de COUBERTIN voit l'aviron comme l'un des sports de base de l'Olympisme. Ceci est affirmé dans son livre «La cure d'aviron» (1930) : «Nul ne saurait dénier au rowing ses qualités supérieures au double point de vue mécanique et hygiénique... Le rameur... pratique la gymnastique vraiment la plus complète qui se puisse imaginer».

Ainsi à Athènes en 1896, pour les premiers Jeux, les épreuves d'aviron doivent se dérouler dans la rade du Pirée mais, au dernier moment, elles sont annulées en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

L'entre-deux-guerres

La guerre de 1914 bouleverse la vie du pays et de la FFSA qui paient un lourd tribut aux quatre années de conflit.

A suivre...